

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, vient de faire part de la nomination de M. Louis Rasminsky au poste de Président du Conseil des Gouverneurs du Centre de Recherches pour le Développement international.

En février dernier, M. Rasminsky qui est maintenant âgé de 65 ans, avait résigné ses fonctions de Gouverneur de la Banque du Canada, poste qu'il avait occupé pendant 12 années consécutives. En fait il a à son actif 32 années de service à titre de membre de la direction à la Banque centrale.

En tant que Président du Conseil du CRDI il succède à feu Lester Pearson qui, alors qu'il était Premier Ministre, avait joué un rôle prépondérant dans la création de ce Centre de recherches et qui en est devenu le premier Président du Conseil, poste qu'il a conservé jusqu'à son décès survenu en décembre dernier.

Le Centre a été institué par une loi du Parlement canadien qui lui a donné pour principal objet d'appuyer la recherche prévue pour adapter la science et la technologie aux besoins propres des nations du monde en voie de développement. En proposant le bill portant création du CRDI, M. Sharp a fait ressortir devant la Chambre des communes que l'écart entre les pays à revenus faibles et les pays les plus riches du monde est "dans une grande mesure un écart scientifique et technique" et qu'en fait, tout ce qui se dépensait dans le monde pour la recherche et le développement était l'apanage des pays industrialisés et était mis au service de leurs intérêts primordiaux.

Durant ses deux ans et demi d'existence, le CRDI a approuvé sa contribution à 99 projets ayant nécessité des octrois qui s'élèvent à 13,4 millions de dollars. Sa contribution principale est allée à la recherche sur l'agriculture et la sylviculture dans les pays tropicaux semi-arides, sur les problèmes démographiques et sur les soins de santé en milieu rural, pour porter enfin sur certains aspects des sciences sociales et des sciences de l'information. En pratique, la presque totalité de la recherche entreprise a lieu dans les pays en voie de développement eux-mêmes et elle est menée par des chargés de recherche locaux.

La Loi a institué le Centre en une corporation publique et elle prévoit que son Conseil, composé de 21 gouverneurs, doit être nommé par le Gouvernement canadien. Elle prévoit par ailleurs que le Président du Conseil du CRDI devra soumettre un rapport annuel relatif aux activités du Centre à un ministre -- qui est pour le moment le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures -- lequel devra présenter à son tour ce rapport au Parlement.

En vertu de la Loi constitutive, onze des gouverneurs du CRDI, le Président du Conseil et le Vice-Président du Conseil y compris, doivent être des citoyens canadiens. Le premier Conseil des Gouverneurs (1970-1972) comptait, sur les dix gouverneurs non canadiens, six qui sont des ressortissants de pays en voie de développement.

Durant plus de 40 ans, la carrière de M. Rasminsky a débordé sur le plan des institutions internationales. Après avoir reçu, à l'âge de 20 ans, de l'Université de Toronto un diplôme en Economie avec mention

COPIE DE LA LOI
DU 10 MARS 1970
PAR LE GOUVERNEMENT
CANADIEN